



BREVES UNAFAM 69

Janvier 2010

Destinées aux adhérents, aux familles reçues à l'UNAFAM Rhône et aux partenaires

Le mot de la présidente



Tout d'abord, les membres de la délégation de l'UNAFAM Rhône vous souhaitent une bonne année 2010.

Elle sera peut être porteuse d'espoir, en raison du sujet de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale (SISM) qui aura lieu en mars prochain : « La santé mentale : comment en parler sans stigmatiser ? »

En effet, lorsque j'ai rejoint l'équipe des bénévoles de l'UNAFAM, il y a dix ans, j'avais un objectif prioritaire : faire tomber le tabou qui entoure la maladie psychique.

Nous sommes encore loin d'un résultat satisfaisant. Je suis même parfois inquiète du regard porté par certains médias et hommes politiques qui confondent violence et maladie psychique. Ce qui contribue à augmenter la peur et une attitude de rejet envers ces malades et par là même, ajoute à leur souffrance.

Je souhaite qu'on s'unisse tous :

que les soignants, qui ont la connaissance de la maladie sortent de leur réserve et contribuent à former la population rétive,

que les élus, à l'instar des Canadiens qui ont fait danser une flamme pendant 2 heures au lever du jour pour symboliquement faire passer la santé mentale de l'ombre à la lumière, innovent avec des actions courageuses

et que les usagers eux-mêmes, quand ils le peuvent, expriment ce qu'ils vivent.

Nous savons que la stigmatisation est souvent pire que la maladie elle-même : alors rendez vous en mars.

Anne Marie MIGNOTTE

ACTIVITE

La réinsertion par le travail

Lundi 19 Octobre, dans nos locaux de la rue Voltaire, Messieurs LUNVEN et LAMANDIN respectivement Président et Directeur de CAP EMPLOI, Mr TRIOLLET Directeur de MESSIDOR et Mme DHALER ont répondu à l'invitation de l'UNAFAM. Sujet qui intéresse de nombreuses familles. Nos invités se sont attachés à renseigner aux mieux les très nombreux participants. En premier lieu sur le travail de tous les handicapés en milieu ordinaire proposé par CAP EMPLOI, porté par Handi Lyon. On remarque, que la prise en charge des handicapés psychiques est là assez faible. Puis ont été abordées l'insertion professionnelle des handicapés psychiques, action de l'association MESSIDOR et enfin les orientations occupationnelles possibles quand l'activité professionnelle n'était pas envisageable.

Les 24 et 25 octobre se sont déroulées à Belley, les journées régionales des adhérents de nos 8 départements. Occasion de se rencontrer, de se connaître. Ces journées ont donné lieu, dans un climat convivial, à de nombreuses réflexions et échanges riches de promesses pour notre rôle et nos actions au service des familles.

Le 16 novembre à la Maison pour tous, a eu lieu un *exposé débat* de J. HOUVER et Edith LE THULE du Vinatier, **sur l'organisation des soins en psychiatrie (accès aux soins, organisation du dispositif public de secteur psychiatrique).**

Les associations UNAFAM, FNAPSY et ICEBERG se sont rencontrées le 3 décembre, afin de définir la nature et les modalités des actions de coopération, de représentation et/ou de communication qui pouvaient être menées conjointement pour le plus grand intérêt des familles et usagers. Ces rencontres auront lieu désormais 2 à 3 fois par an.



Membres actifs UNAFAM Rhône à la réunion du 5/01/2010

Des bénévoles mobilisés

<p>Cette année 2009 aura vu les bénévoles de l'UNAFAM se réunir à plusieurs reprises pour mieux définir les priorités de l'Association.</p> <p>La grande priorité pour les années qui viennent, est de faire connaître les services que peut rendre l'UNAFAM, auprès des familles qui subissent la maladie de leur proche sans aucun soutien ni aide.</p>	<p>Pour cela une campagne de Communication "Grand public" devrait être lancée à Lyon.</p> <p>Vous aussi, ami lecteur, vous pouvez relayer ce projet, dans votre entourage, et permettre à des familles en souffrance d'entrevoir la lumière au bout du tunnel.</p> <p style="text-align: right;">Jacques PELOUX</p>
---	---

INFORMATIONS

<p>Expérimentation d'une filière départementale de consultations psychiatriques d'urgence pour adultes au CH Vinatier.</p> <p>Depuis le 13 Septembre 2009, le Centre Hospitalier du Vinatier dispose au sein de son <i>Unité Médicale d'Accueil</i> (UMA, 04 37 91 54 54) d'une consultation départementale expérimentale.</p> <p>Ce nouveau dispositif concerne uniquement les avis psychiatriques urgents de patients nécessitant une consultation spécialisée, après avis médical préalable (médecin généraliste ou spécialiste, SOS médecin, SAMU, ...) et ne relevant pas d'une prise en charge somatique urgente. Une hospitalisation pourra être proposée à l'issue de la consultation. Une possibilité est offerte aux familles (sur RDV) d'être reçues 7j/7, pour avis, sur l'accès aux soins en urgence de leur proche dans le déni.</p> <p>Pour vos agendas 1^{er} trimestre 2010 :</p> <p>Rencontre familles - professionnels : * le 26 janvier à 18h.</p> <p>« <i>Fonctionnement de la MDPH, ressources, constitutions des dossiers</i> »</p> <p>Intervenants Jean SIMON Président du CDAPH et Hélène BOLIAN membre CDAPH, UNAFAM. au 66 rue Voltaire (inscription auprès du secrétariat 04 72 73 41 22). <i>Invitation jointe</i></p>	<p>Nous vous rappelons que l'Assemblée Annuelle de l'UNAFAM aura lieu le mardi 23 mars à 17h30 à la mairie du 3^{ème}, salle des mariages. 215, rue Duguesclin (Métro Place Guichard, Tram mairie du 3^{ème})</p> <p>La 21^{ème} semaine de la santé mentale (SISM) se déroulera du 15 au 27 mars.</p> <p>Dans ce cadre, l'UNAFAM du Rhône organise une manifestation qui prolongera son assemblée annuelle le mardi 23 mars à 18h30, mairie du 3^{ème}, salle des mariages.</p> <p>Le Professeur Nicolas FRANK, psychiatre des hôpitaux, chercheur au CNRS, animera une conférence : « Parler de la maladie psychique pour changer son image »</p> <p>Nous débattons autour de la stigmatisation de la maladie psychique et du tabou encore actuel qui l'entoure, avec Didier MEILLERAND, journaliste.</p> <p>« <i>L'étrangeté et des attitudes hors normes de certaines personnes dans la cité génèrent de la peur, voire un rejet, au mieux une incompréhension parmi la population. Il est temps de lutter contre le tabou qui entoure la maladie psychique. Oser en parler, expliquer, informer sont les objectifs de cette semaine très importante, car tant que notre regard ne changera pas sur les personnes fragiles, elles continueront à être marginalisées et leur souffrance perdurera</i> » AMM</p> <p>A l'issue de ce débat nous aurons le plaisir de vous offrir le verre de l'amitié.</p>
--	---

PRATIQUE

<p>Nos permanences :</p> <p>A Lyon : Lundi de 16h à 19h Mercredi de 9h30 à 12h Jeudi de 11h30 à 14h30 Vendredi de 9h30 à 12h</p> <p>A Villefranche : 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois de 9h30 à 11h30 et sur rendez vous</p> <p>A Givors : sur rendez-vous en téléphonant au secrétariat de Lyon</p>	<p>Vous souhaitez vous documenter sur la maladie, un médicament, le logement,..... Venez emprunter un livre à la bibliothèque UNAFAM rue Voltaire</p> <p>VENEZ VISITER NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET sur : w.unafam69.org</p>	<p style="text-align: center;">NOUVEAUTES</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div data-bbox="1021 1702 1228 2016"> <p>Guide pratique</p> </div> <div data-bbox="1260 1702 1468 2016"> <p>LES HANDICAPS PSYCHIQUES</p> </div> </div>
--	--	---